

Réunion publique

Jeudi 18 juin à 20H30

Salle de cinéma à Reignac (33860)
aux portes de l'Aquitaine

"Les éoliennes industrielles à Reignac ?"

Organisée par VIGI-EOLE,
avec l'intervention de **Jean-Louis BUTRE**,
Président de la Fédération Environnement Durable (FED)
et de la plateforme européenne (EPAW)
et **Michel BRONCARD**, vice Président de la FED

Association Vigi-éole
(loi 1901)
n°4 Le Grand Chemin
33860 Reignac
Vigieole@yahoo.fr
<http://www.vigieole.fr>

Projet opaque, objectifs non maîtrisés (inefficacité prouvée vis-à-vis de la réduction du CO2)
Démocratie bafouée (pas de concertation locale, ni de débat démocratique)
Riverains non respectés (installation de machines de 150 m de hauteur proche des habitations)
70 mégawatts autorisés sur une seule commune (pour un projet communauté de communes)
Chute de l'immobilier, désertification future de la commune
Installation ruineuse pour la société d'une industrie sans véritable potentiel
dont le profit vient de l'argent public pour aller vers des intérêts privés !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Réunion publique

Jeudi 18 juin à 20H30

Salle de cinéma à Reignac (33860)
aux portes de l'Aquitaine

"Les éoliennes industrielles à Reignac ?"

Organisée par VIGI-EOLE,
avec l'intervention de **Jean-Louis BUTRE**,
Président de la Fédération Environnement Durable (FED)
et de la plateforme européenne (EPAW)
et **Michel BRONCARD**, vice Président de la FED

Association Vigi-éole
(loi 1901)
n°4 Le Grand Chemin
33860 Reignac
Vigieole@yahoo.fr
<http://www.vigieole.fr>

Projet opaque, objectifs non maîtrisés (inefficacité prouvée vis-à-vis de la réduction du CO2)
Démocratie bafouée (pas de concertation locale, ni de débat démocratique)
Riverains non respectés (installation de machines de 150 m de hauteur proche des habitations)
70 mégawatts autorisés sur une seule commune (pour un projet communauté de communes)
Chute de l'immobilier, désertification future de la commune
Installation ruineuse pour la société d'une industrie sans véritable potentiel
dont le profit vient de l'argent public pour aller vers des intérêts privés !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

« LES PORTES D'AQUITAINE »

Le parc éolien de Reignac

• **Démocratie bafouée !!!**

Pas de concertation, pas de débat ...

• **Commune rurale inutilement sacrifiée**

• **Discrimination entre les riverains ...**

Distance prévue entre les éoliennes et les habitations :

- 1 km pour les habitants du bourg
- 500 m pour les habitants des hameaux

• **Inutilité du projet**

- Pas de potentiel éolien : «*région faiblement ventée* » confirme M. Plisson
- Gâchis économique ...

• **Nuisances confirmées**

- « *Nous ferons en sorte que les nuisances soient les plus faibles possibles* » assure M. Plisson
- « *le couloir de l'A10 nous est apparu comme le plus propice à l'accueil des éoliennes : cumuls des nuisances, faibles impacts paysagers* »

• **Démarchage abusif des propriétaires de terrain**

La pression exercée sur les propriétaires est scandaleuse « *Sans l'assentiment des propriétaires fonciers, le projet a peu de chance de se réaliser* » ...

Avec un tel projet, le réchauffement climatique n'est pas prêt de se refroidir et nos petits enfants peuvent se faire du souci

« LES PORTES D'AQUITAINE »

Le parc éolien de Reignac

• **Démocratie bafouée !!!**

Pas de concertation, pas de débat ...

• **Commune rurale inutilement sacrifiée**

• **Discrimination entre les riverains ...**

Distance prévue entre les éoliennes et les habitations :

- 1 km pour les habitants du bourg
- 500 m pour les habitants des hameaux

• **Inutilité du projet**

- Pas de potentiel éolien : «*région faiblement ventée* » confirme M. Plisson
- Gâchis économique

• **Nuisances confirmées**

- « *Nous ferons en sorte que les nuisances soient les plus faibles possibles* » assure M. Plisson
- « *le couloir de l'A10 nous est apparu comme le plus propice à l'accueil des éoliennes : cumuls des nuisances, faibles impacts paysagers* »

• **Démarchage abusif des propriétaires de terrain**

La pression exercée sur les propriétaires est scandaleuse « *Sans l'assentiment des propriétaires fonciers, le projet a peu de chance de se réaliser* » ...

Avec un tel projet, le réchauffement climatique n'est pas prêt de se refroidir et nos petits enfants peuvent se faire du souci